



| A r a b |  
| C O D E X |



## ANALYSE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR EN PRÉPARATION DE LA 16<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS (CCCF16)

*18 au 21 avril 2023 (réunion plénière physique)*

*26 avril 2023 (adoption du rapport virtuel)*

### POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : Liste des contaminants à évaluer en priorité par le JECFA

#### OBJECTIFS

Ce document propose un examen et une analyse des points de l'ordre du jour de la 16<sup>ème</sup> session du **Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF16)**, prévue du 18 au 21 Avril 2023 (présentiel) et le 26 avril 2023 (Adoption du rapport à distance). Le document est destiné à une utilisation éventuelle par les communautés de pratique et de travail liées au Codex soutenues par l'association mondiale des sciences réglementaires des aliments ([GForSS](#)) et la Plateforme d'analyse des risques et d'excellence en réglementation des aliments ([PARERA](#)), dans le cadre de leur contribution au renforcement de la sensibilisation et au soutien à la participation effective des représentants des membres et des observateurs aux réunions internationales d'établissement de normes alimentaires (réunions du Codex).

L'analyse fournie dans ce document offre un examen factuel des points de l'ordre du jour des réunions du codex, de leur contexte et une discussion de certaines considérations permettant le développement de positions nationales et régionales. Cette analyse est présentée à titre indicatif et ne représente pas une position officielle des organisations mentionnées ci-dessus ([PARERA](#) et [GForSS](#)), de leurs membres ou de leur direction. Il fournit une synthèse et une analyse des travaux actuellement en cours de discussion au sein du comité du CCCF, qui peuvent être utiles aux délégations des pays arabes pour préparer leurs positions en tenant compte des besoins et de la spécificité de la région et de l'impact potentiel des normes alimentaires proposées.

Cette analyse est préparée dans le cadre de l'Initiative Arabe de Codex : mise en œuvre par [PARERA](#) et [GForSS](#), hébergée et coordonnée par [l'Organisation arabe du développement industriel, de la normalisation et des mines \(AIDSMO\)](#) et financée par le Bureau du Codex des États-Unis, Département de l'agriculture des États-Unis.

*\*Il est important de noter que les experts – membres du groupe de travail d'experts (EWG) – ne représentent pas les organisations et/ou juridictions auxquelles ils sont affiliés. La sélection et la participation aux travaux de l'EWG sont basées sur les qualifications et l'expérience de chaque expert, qui ne doivent pas être interprétées à tort comme la position du pays / de la délégation / de l'organisation à laquelle ils appartiennent.*

## Point 16 de l'ordre du jour : Liste des contaminants à évaluer en priorité par le JECFA

*Documents*

❖ REP22/CF15, Annexe IX ; CX/CF 23/16/15

*Contexte du travail*

Au CCCF15(2022), les États-Unis, en tant que président du GT, ont présenté le résumé des discussions de la session virtuelle du GT, se référant aux mises à jour apportées à la liste prioritaire des dioxines et des biphenyles polychlorés (PCB) de type dioxine proposée par le Canada, l'arsenic proposé par les États-Unis et la scopolétine proposée par le CCNASWP.

Il a été mentionné que les trichothécènes (T-2 et HT-2) avaient été retirés de la liste car l'évaluation du JECFA avait été achevée avec le résumé publié en avril 2022.

Le CCCF a convenu de : i) approuver la liste prioritaire (Appendice IX) ; ii) continuer à solliciter des commentaires et/ou des informations sur la liste prioritaire pour examen par le CCCF16 ; et iii) convoquer à nouveau le groupe de travail intra-session lors du CCCF16 présidé par les États-Unis.

En réponse à CL 2022/84-CF1 publiée en décembre 2022, le Canada, l'Indonésie, le Kenya, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Pérou ont soumis leurs commentaires comme suit :

**Canada, Pérou, Mexique et Kenya :** indiquer son accord et son soutien à la liste actuelle des contaminants et des substances toxiques d'origine naturelle recommandées pour évaluation par le JECFA.

**Indonésie :** Proposent d'inclure l'oxyde d'éthylène (EtO) et le 2-chloroéthanol (2-CE) dans la liste prioritaire et ils donnent l'argumentation connexe pour soutenir la proposition notant que l'oxyde d'éthylène est devenu un problème commercial mondial. Des rappels alimentaires dus à cette substance ont commencé dans divers pays depuis 2020. En conséquence de ce problème, les parties prenantes peuvent subir des pertes financières importantes.

**CONCLUSION ET CONSIDÉRATIONS POUR LA RÉGION**

Les pays arabes doivent identifier leur besoin d'établir des normes sanitaires en fonction de leurs priorités et des problèmes identifiés dans la région arabe.

Dans ce contexte, des travaux pourraient être initiés pour identifier lesdites priorités et établir une liste des substances pour lesquelles des LM doivent être soumises au CCCF lors de l'établissement de la liste des priorités.